MISE EN PLACE DE MANDAT D'ARBITRAGE

Le(les) soussigné(s), ci-après désigné(s) adhérent(s) demande(nt) la mise en place d'un mandat d'arbitrage sur son(leur) contrat souscrit auprès de la société SURAVENIR.

Nom du contrat : NEXITY Life

N° d'adhésion : _____

ADHÉRENT

☐ Monsieur ☐ Madame Nom : _____

Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

CO-ADHÉRENT

☐ Monsieur ☐ Madame Nom : _____

Nom de naissance : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Le(s) adhérent(s) donne(nt) mandat au **Mandataire**
SURAVENIR, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 Euros, régie par le code des assurances, dont le siège social est situé, 232 rue Général Paulet BP 103 - 29802 Brest Cedex 09, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le numéro 330 033 127, représentée par Monsieur François-Régis BERNICOT en qualité de Président du Directoire, dûment habilité aux fins des présentes,
qui l'accepte, d'effectuer en son(leur) nom et pour son(leur) compte , sans avoir à le(s) consulter au préalable, dans le cadre du contrat référencé ci-dessus et conformément au profil de gestion choisi :

- la sélection des supports d'investissement référencés dans le contrat sur lesquels chaque versement, libre ou programmé, sur son(leur) contrat sera investi,
- la modification de la répartition entre les différents supports d'investissement, dénommée «arbitrage»

PROFILS DE GESTION

Le contrat propose le choix entre 3 profils de mandat. Les profils sont détaillés dans le Règlement du Mandat d'arbitrage.

Profil de gestion conseillé :
La détermination de votre profil investisseur permet à NEXITY de vous proposer le profil de gestion :

Profil _____

Profil de gestion choisi par le(s) adhérent(s) :

Profil _____

Si le profil de gestion sélectionné est plus risqué que le profil recommandé en fonction de votre profil investisseur, vous devez obligatoirement cocher la case suivante :
☐ Je(Nous) confirme(ons) mon(notre) choix d'un profil de gestion plus risqué que celui conseillé dans le cadre de la détermination de mon(notre) profil investisseur. Je(Nous) dispose(ons) de toutes les connaissances et tous les éléments d'information me(nous) permettant de mesurer cette prise de risque supplémentaire, et déclare(ons) en assumer toutes les suites et conséquences, la responsabilité du Mandataire ne pouvant, de ce fait, être engagée.
Les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

DÉCLARATION DU(DES) SOUSCRIPTEUR(S), ADHÉRENT(S) / INFORMATIONS

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu et pris connaissance du Règlement du Mandat d'arbitrage du contrat NEXITY Life (Réf.5576).

Je(Nous) reconnais(sons) également avoir été informé(s) du fait que les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'(es) adhérent(s) du contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années.

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté. Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir, Service Relations Clients, 232 rue Général Paulet, BP 103, 29802 BREST Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr.

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

<table>
<tr><td colspan="2">Fait à : _____

Le : _____/_____/_____</td><td rowspan="2">Nom, Titre et Signature du représentant du Mandataire



François-Régis Bernicot
Président du Directoire de Suravenir</td></tr>
<tr><td>Signature de l'adhérent précédée de la mention "Lu et approuvé"</td><td>Signature du co-adhérent éventuel précédée de la mention "Lu et approuvé"</td></tr>
</table>

Réf. 5828 (02.2025)

Nexity Cockpit Investissement – SAS au capital de 37 000 € - Siège social : 19 rue de Vienne TSA 50029 75801 PARIS CEDEX 08 - RCS Paris 895 333 805. Courtier en assurances immatriculé à l'ORIAS (Organisme pour le Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance) sous le n° 23 004 703. TVA Intracommunautaire : FR 35 895 333 805.

SURAVENIR - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest CEDEX 9. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9).